Le Lac d'Antre, sa perte et la résurgence de l'Héria

Une randonnée proposée par alainc5939

Autour du Lac d'Antre, sa perte et la résurgence de l'Héria, s'établit entre le Ier et le IIIe siècle après J.-C. un des plus importants sanctuaires de la Gaule.
C'est autour du culte de l'eau que je vous invite à découvrir la cité antique d'Antre, ses vestiges gallo-romains, ses résurgences et sa falaise perchée à 962 m d'altitude au-dessus du lac,

Randonnée n°4386934

Durée :	3h25	**Difficulté :**	Moyenne
Distance :	8.59km	**Retour point de départ :**	Oui
Dénivelé positif :	326m	**Activité :**	A pied
Dénivelé négatif :	326m	**Régions :**	Massif du Jura, Haut-Jura
Point haut :	960m	**Commune :**	Villards-d'Héria (39260)
Point bas :	651m		

Description

Pour se rendre au départ, prenez la direction de Villards d'Héria. De la mairie, un panneau vous indique la direction du Lac d'Antre situé à environ 3 km. Laissez votre voiture sur la gauche avant le lac, en face du pavillon des amis du Lac d'Antre.

(**D/A**) Pour démarrer la randonnée, dirigez-vous vers la rive droite du lac en passant sur la droite du petit bâtiment. Longez la rive jusqu'à la petite retenue d'eau située à l'extrémité du plan d'eau.

(**1**) Pertes du Lac d'Antre : traversez la petite retenue d'eau en remarquant sur votre droite la résurgence par laquelle l'eau s'engouffre. Poursuivez le long du lac sur le sentier à travers bois plus ou moins marqué, pour rejoindre la ferme visible sur la rive Est.

(**2**) Grange du Lac d'Antre : c'est à cet endroit, à l'emplacement de la ferme, au pied de la paroi et au bord du lac, que furent érigés des temples dédiés à Mars et à Bellone, dieux romains de la guerre et de l'eau.
Continuez à longer le lac sur la route forestière de la grange du lac d'Antre. Dans le virage à gauche, quittez la route forestière pour vous engager sur le sentier qui file au Nord, puis poursuivez tout droit sur la route forestière de la Roche d'Antre.

(**3**) Au point culminant de la route forestière, bifurquez au Sud en épingle en direction du belvédère. Après une belle montée caillouteuse, poursuivez sur le chemin forestier qui part au Sud-Ouest et continuez tout droit sans vous occuper des chemins même balisés qui partent sur la gauche.

(**4**) Roche d'Antre : vue sur le Lac d'Antre, le viaduc et par temps bien dégagé, les monts Jura et le Mont Blanc par temps clair.
Poursuivez au Nord-Nord-Est sur le sentier qui longe la falaise pendant 200 m environ, puis bifurquez au Nord sur le chemin plus large en forte descente. À la première intersection, poursuivre sur le chemin qui part sur la droite, bifurquez au Nord-Est dans les bois et restez sur ce chemin pendant 1,2 km environ.

(**5**) Virez à gauche, direction Ouest et continuez jusqu'à la route forestière de la Roche d'Antre. Traversez-la et continuez sur le GR®9 pendant 150 mètres environ. Laissez alors le GR®9 qui part à gauche pour poursuive tout droit plein Nord.

(**6**) En bas de la descente, à l'intersection, prenez la direction Ouest-Sud-Ouest sur le sentier qui part sur la gauche puis continuez à droite à la première intersection. Vous passez ensuite par un jolie alignement de dalles calcaires. Si vous montez sur ces dalles, vous pourrez apercevoir des "lésines" qui sont des entailles sculptées par le ruissellement, et recouvertes de lichen.

Points de passages

D/A **Pavillon des Amis du Lac d'Antre**
N 46.415731° / E 5.746541° - alt. 814m - km 0

1 **Perte du - Lac d'Antre**
N 46.412036° / E 5.750847° - alt. 806m - km 0.61

2 **Grange du Lac d'Antre**
N 46.415614° / E 5.753108° - alt. 807m - km 1.12

3 **Point culminant de la route forestière**
N 46.420716° / E 5.749491° - alt. 865m - km 1.95

4 **Roche d'Antre**
N 46.417983° / E 5.752654° - alt. 958m - km 2.7

5 **Croisement de chemins**
N 46.424821° / E 5.758782° - alt. 889m - km 3.68

6 **Intersection**
N 46.428212° / E 5.751755° - alt. 804m - km 5.07

7 **Puits Noir**
N 46.425893° / E 5.745494° - alt. 730m - km 5.8

8 **Pont des Arches**
N 46.422606° / E 5.742088° - alt. 707m - km 6.44

9 **Sentier à droite**
N 46.419078° / E 5.736729° - alt. 659m - km 7.36

D/A **Pavillon des Amis du Lac d'Antre**
N 46.415779° / E 5.746573° - alt. 814m - km 8.59

Copie, vente et diffusion interdites - H4y4iTMH

Poursuivez ensuite votre chemin pour bifurquer 50 m avant la route forestière sur le petit sentier à gauche indiquant "Puits Noir".

(**7**) Le Puits Noir : arrivé à cette 1re résurgence, continuez le chemin jusqu'au Y et suivez le sentier qui part à droite et rejoint la route forestière et le "Puits Blanc". Après le puits blanc, poursuivez sur la route forestière en direction du Sud-Ouest, passez devant une habitation et allez jusqu'aux fouilles gallo-romaines.

(**8**) Pont des Arches : aux fouilles gallo-romaines, longez le grillage pour apercevoir le site et le Pont des Arches, puis revenez sur vos pas pour retrouver et poursuivre sur la route forestière pendant 400 m environ vers le village de Villards d'Héria.

À l'intersection au niveau des premières maisons, virez à gauche dans la Rue du Moulin, passez le pont qui enjambe l'Héria et poursuivez vers le Sud-Ouest sur la route du Lac d'Antre jusqu'à apercevoir le pont.

(**9**) 30 m avant l'intersection, enfilez-vous sur le petit sentier qui part sur la droite pour passer sous les arches du pont. En bas de ce sentier, tournez à 90° sur votre gauche en direction du Sud. Passez sur le pont enjambant la voie du Tram et restez sur ce sentier jusqu'au croisement avec la route forestière du Lac d'Antre.

Continuez au Sud pendant 100 m et engagez-vous sur le sentier à gauche pour bifurquer immédiatement sur le chemin de droite et rejoindre ainsi le parking de départ (**D**/**A**).

Informations pratiques

Pour voir le parking et le point de départ : cliquez-ici

Pas de point d'eau sur le parcours.
Tables de pique-nique au Lac d'Antre et au belvédère du Lac d'Antre.

A proximité

Le Lac d'Antre.
Belvédère du Lac d'Antre avec table d'orientation (possibilité d'apercevoir le mont Blanc par temps clair
les résurgences des Puits Noir et Puits Blanc.
Le Pont des Arches et les fouille gallo-romaines.
Villards d'Héria et ses moulins.
Donnez-nous votre avis sur : https://www.visorando.com/randonnee-le-lac-d-antre-sa-perte-et-la-resurgence/

Copie, vente et diffusion interdites - H4y4iTMH

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée

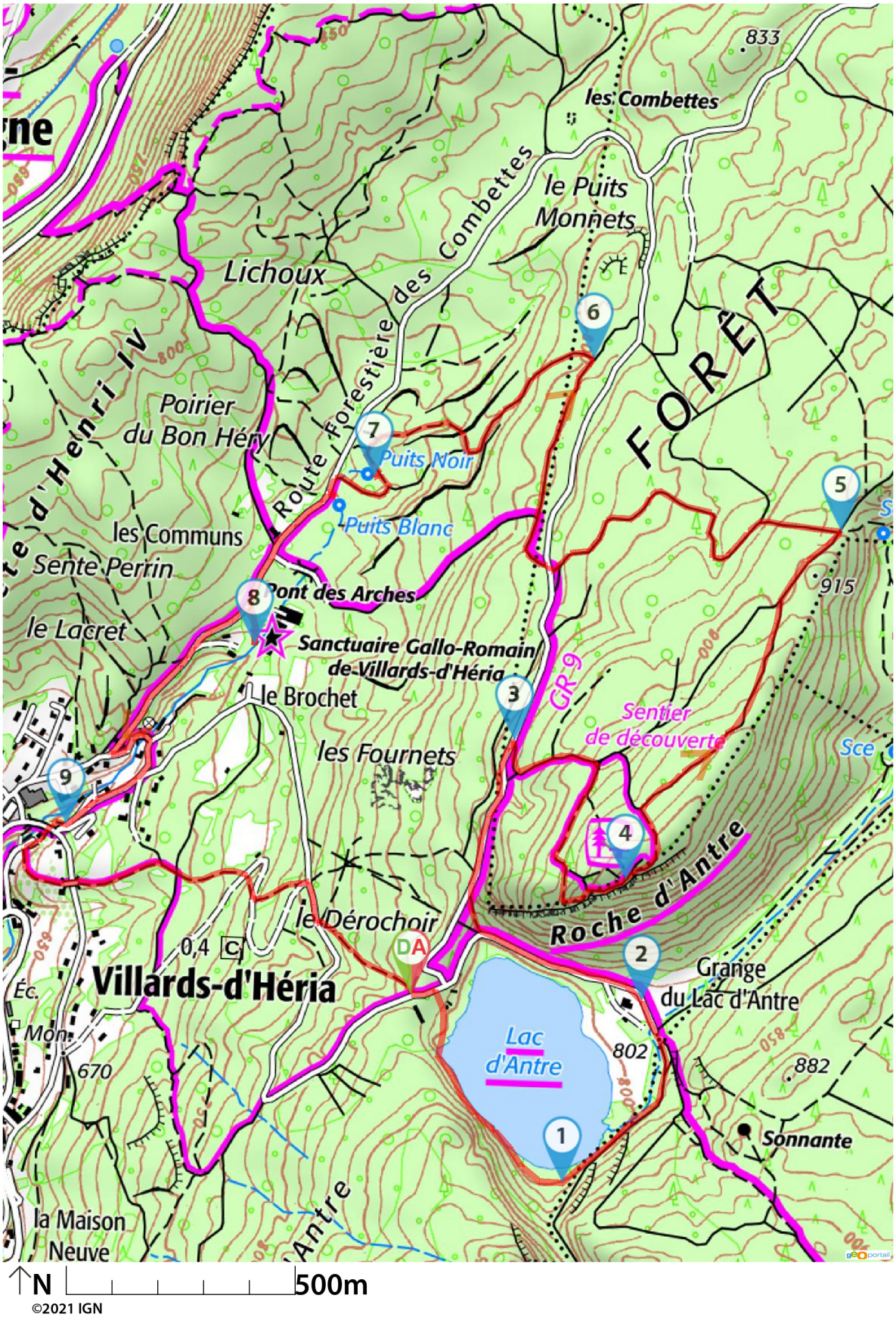

Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Copie, vente et diffusion interdites - H4y4iTMH

Visorando
Préparer et partager ses randos

LA CHARTE du visorandonneur

Préparation de sa randonnée

BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.

CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...

S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.

PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée

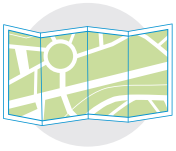

RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).

RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.

RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...

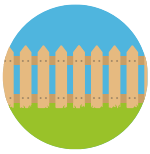

REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.

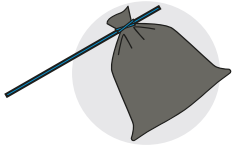

RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.

ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.

GARDER LA MAITRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.

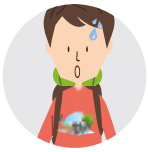

LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.